

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DES 18 ET 19 DECEMBRE 2023**Point 3.1.5 de l'ordre du jour****Crédit relatif à divers remplacements d'équipements et aménagements
pour les Foyers de la Ville de Bulle**

- 1. Remplacement des lits, matelas et tables de chevet Foyer de Bouleyres (FB) /
Maison Bourgeoisiale (MB) Fr. 170'000.00**

Ce montant de Fr. 170'000.00 est le premier d'un achat en plusieurs tranches, d'un montant total d'environ Fr. 650'000.00. Il s'agit d'une procédure en marchés publics, menée conjointement avec le Réseau Santé de la Glâne afin d'effectuer des économies d'échelle.

Le remplacement de ce matériel est impératif, puisque la maintenance des lits actuels ne sera plus assurée, les pièces détachées n'étant plus produites. Les lits ont entre 13 et 15 ans, tout comme les matelas. Les tables de chevet ont quant à elles plus de 35 ans.
- 2. Système de refroidissement dans le local du tunnel de lavage (FB) Fr. 45'000.00**

Des travaux de ventilation ont déjà été effectués mais sont insuffisants. Les températures de travail excèdent régulièrement les 40°C avec un taux d'humidité très élevé. La pose d'une installation de refroidissement s'avère nécessaire.
- 3. Remplacement des têtes détection incendie (MB) Fr. 30'000.00**

Ces remplacements sont obligatoires tous les 8 ans.
- 4. Système de lecture codes-barres pour la lingerie (FB) Fr. 50'000.00**

Aujourd'hui les habits des résidents sont étiquetés avec leurs noms et prénoms. En cas de perte ou pour les identifier, il faut lire toutes les étiquettes individuellement.

Le système de lecture codes-barres facilite le traitement du linge et évite une partie des pertes, car tous les habits sont dotés d'une puce.
- 5. Mobilier de séjours (FB / MB) Fr. 21'000.00**

Il s'agit de la suite et fin du remplacement du mobilier des séjours des unités de soins.

6. Crédit demandé

Investissements	Fr. 316'000.00
Fonds énergie 1 %	Fr. 3'160.00
Fonds culture et embellissement 1 %	<u>Fr. 3'160.00</u>
Total investissements, TVA 8,1% comprise	Fr. 322'320.00
Crédit demandé, arrondi à	<u>Fr. 323'000.00</u>

Le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit d'investissement de Fr. 323'000.00 pour divers remplacements d'équipements et aménagements dans les foyers communaux pour personnes âgées.

Financement : Par emprunt de Fr. 323'000.- auprès d'un organisme financier

Amortissement : 10 % par année, dès 2025

Intérêts : 3 % par année (taux indicatif)

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Jacques Morand

Le Secrétaire général

Raoul Girard